



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 novembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 novembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT (à compter de la question n° 34 jusqu'à la question n° 49 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (de la question n° 4 à la question n° 13 incluse et à compter de la question n° 22), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 22 incluse), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 4), Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 34), Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 6), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 14), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 12), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 34), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 12), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 12), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 26), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Dominique SCHAUSS.

Absents :

M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI, M. Emmanuel DUMONT, Mme EL YASSA (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 23), M. LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 25 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 33 incluse et pour la motion), M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme EL YASSA à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse et de la question n° 14 à la question n° 21 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 23), Mme Elsa MAILLOT à M. Thibaut BIZE (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Thierry MORTON à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rose REBRAB à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Philippe GONON à Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 11 incluse), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 25 incluse).

OBJET : 25 - Dénominations d'espaces publics

Dénomination d'espaces publics

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	23/10/2018	Favorable unanime

Les dénominations des espaces publics sont un exercice complexe qui demande la plus grande attention, tout d'abord parce que les décisions prises sont définitives, dans le temps (sauf exemples liés aux circonvolutions de l'Histoire, comme pour le Maréchal Pétain), et ne peuvent être remises en question.

Ces dénominations nouvelles doivent également permettre, dans la mesure du possible, de rendre hommage à des personnalités qui se rattachent à l'histoire de la Franche-Comté et de la Ville, c'est le parti retenu depuis longtemps. C'est, non sans intérêt, le récit de ceux célèbres ou plus anonymes qui se sont illustrés sur notre sol.

Enfin il convient, d'une part, de tenir les engagements légitimes de la parité, d'autre part de conserver une certaine cohérence, dans ces mêmes choix, avec l'environnement toponymique des espaces concernés.

1 - Rue du Vernois

Le quartier des Vaîtes, en raison du développement urbain qu'il vient de connaître depuis quelque temps, et plus particulièrement autour des voies de dessertes qui s'y trouvent, oblige à une modification d'appellation aujourd'hui soumise au Conseil Municipal.

Elle concerne le *chemin du Vernois*. Cette voie ayant perdu depuis longtemps son aspect agreste, il est proposé d'en modifier l'intitulé en *Rue du Vernois*, dont la dénomination sera beaucoup plus conforme à la réalité tout en maintenant l'ancienne appellation.

2 - Chemin Clarisse Bourdenet et voie Albert Pasche

Deux voies de dessertes (une voie et un chemin piétonnier) sont à dénommer dans le nouvel espace créé en bordure du boulevard Churchill entre Fontaine Ecu et Chaillot, à proximité immédiate du pont de Chaillot. Il est proposé de les attribuer à deux personnalités bisontines du monde des arts liées par une histoire familiale commune : le sculpteur Albert Pasche (1873-1964) et la compositrice Clarisse Bourdenet (1848-1898).

Clarisse Bourdenet, née à Besançon en 1848 est une compositrice prolifique de pièces pour piano et orchestre. Son œuvre comporte près de 200 œuvres publiées chez l'éditeur Leduc et aura été jouée fréquemment jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Ses partitions sont aujourd'hui conservées en intégralité par la Bibliothèque Nationale.

Clarisse Bourdenet a également mis en musique des poèmes de Victor Hugo, Lamartine et Musset. Elle décède à Paris le 26 juillet 1898. Son tombeau au Père Lachaise est l'œuvre du sculpteur Albert Pasche. Dans les années 50, les concerts Bourdenet, organisés par Mme Jeanne Ducasse, étaient réputés. C'est un legs de sa sœur Laure qui les avait financés.

Albert Pasche, sculpteur (1873-1964), né en Suisse, fera toute sa carrière à Besançon où son père était ingénieur horloger. Elève aux Beaux-Arts de Besançon puis à Paris où il suit les cours de Falguier, il obtient une première médaille au Salon de 1909. Il sera professeur de sculpture à l'école des Beaux-Arts de Besançon. Partageant sa vie entre sa vaste maison du 10 de la rue Zola et sa

propriété du Pré Oudot, son œuvre se rencontre fréquemment à Besançon, dans des monuments aux morts comme celui des Glacis, à la fontaine de la place Jean Cornet, dans les églises (Saint-Ferreol et Saint-Ferjeux, Sainte-Jeanne d'Arc), au cimetière des Chaprais où il laisse un étonnant mausolée familial, et dans de nombreux bustes de personnalités locales.

Son œuvre vient de faire l'objet d'une publication très documentée, publiée par le CCH des Chaprais.

Sportif accompli, esprit curieux, fervent soutien du festival de musique, Albert Pasche meurt à Besançon le 27 juin 1964 à l'âge de 91 ans. Maître Lorach prononce son éloge au nom de la Ville.

3 - Rue Julien Sorel, Rue Albert Savarus et Chemin des Claudines

Un projet de lotissement, en cours, dans le secteur des Montarmots, demande qu'on propose des dénominations pour deux rues et un chemin. En raison de la proximité d'un ensemble de voies important auxquelles il avait donné les noms d'ouvrages d'auteurs comtois et d'œuvres conservées au Musée, il est proposé, ici, comme pour en étendre le propos, de donner à ces trois espaces les noms de héros de Stendhal, Balzac et Colette liés à Besançon : pour les rues, les noms de Julien Sorel, héros du *Rouge et le Noir* de Stendhal et d'Albert Savarus, de Balzac, à l'intrigue bisontine et des Claudines pour la voie, héroïne de Colette.

4 - Rue Van Gogh

Il est proposé d'officialiser le nom de la rue Vincent Van Gogh, cette voie qui borde le square Van Gogh. Les panneaux existent déjà, et depuis plusieurs années. Aucun riverain ne sera concerné par cette appellation devenue ainsi officielle puisque les adresses postales donnent toutes sur le square Van Gogh voisin. Il ne s'agit là que d'une régularisation indispensable.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de valider les dénominations d'espaces publics précitées.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 NOV. 2018



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0